

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> | Continuous pagination.
Includes some text in French. |

QUEBEC, SATURDAY, 7th MAY, 1803.

CONTENTS.—*Politique Etrangère* 273. *Foreign Intelligence* 276. *Européens et Sauvages* 277.
Etat des Dépenses de la Province 282. *List of Premiums for the Culture of Hemp* 284.
Miscellaneous Articles 285. *Poetry* 287.

POLITIQUE ETRANGERE.

[Our readers will recollect that Bonaparté himself, has often asserted that the revolution is at an end; and it has been generally admitted that with respect to things, particularly the Power of the Chief, it is somewhat more than complete: but the writer of the following essay appears to be of opinion that it is still revolving in the same circle, and that nothing but a complete revolution of persons or their representatives, will put a final stop to its progress: "a consumation devoutly to be wished."]

Sur la question: le Gouvernement Consulaire est-il, ou n'est-il pas jacobin et révolutionnaire?

Je fais qu'il est devenu fort commun d'entendre dire que le Gouvernement Consulaire n'est plus jacobin, et nous ne doutons pas que le moment n'arrive bientôt où l'on affirmera que ceux qui l'exercent n'ont jamais été jacobins. Laissons aux adulateurs qui se multiplient autour du pouvoir en proportion de son illégalité, et de la rigueur avec laquelle on l'exerce, le soin de laver leur héros de cette lèpre que les plus malades cachent avec le plus de soin. Laissons leur la tâche de concilier cette nouvelle assertion, avec les mitraillades de Toulon, avec la destitution sans doute injuste, de leur héros comme terroriste. Oublions, si l'on veut, que ses principes, révolutionnaires, précéderent et suivirent constamment les bannières du vainqueur de Vendémiaire, en Piémont, à Gènes, à Milan, à Venise, à Rome, et à Naples. Tirons un voile sur l'expédition d'Egypte, pendant laquelle, le droit divin fut violé par une apostasie solennelle; le droit de la guerre, par le massacre de 4000 prisonniers de guerre ordonné de sang froid trois jours après qu'ils avoient mis bas les

armes; le droit des gens, par l'invasion, sans prétexte et sans déclaration d'un pays allié; enfin, le droit de la nature, par une action que je me sens impuissant à qualifier et même à croire.—Oublions enfin cette funeste expédition qui aboutit à la fuite précipitée du conquérant de Syrie, à l'évasion du général, et à la capitulation de son armée. Bornons-nous à vérifier cette miraculeuse conversion, et à jouir de cette heureuse métamorphose, par laquelle le serviteur de Robespierre, le protégé de Barras, l'envahisseur universel en France, en Italie et en Allemagne, des propriétés de l'Eglise dont il se dit membre, est devenu le pacificateur de l'Europe, le restaurateur de l'ordre social, de la justice et de la religion. Interrogeons les faits; ils parleront à ma place.

Il n'est pas un homme en Europe, qui ne convienne que le directoire a développé en Suisse le jacobinisme le plus détestable. Le consulat est-il venu réparer les maux sans nombre que le gouvernement qui l'avoit précédé avoit faits à ce pays, jadis si heureux, et depuis, si malheureux? A-t-il rendu à ce peuple étranger aux querelles de l'Europe, le gouvernement, les lois, les usages, qui avoient faits de son âpre et stéril territoire, le séjour du bonheur? A-t-il, du moins, refusé d'interposer sa force contre le vœu universel d'une nation indépendante, en faveur d'un prétendu Gouvernement composé de misérables qui avoient vendu leur patrie au Directoire; je le demande à la Suisse, victime des actes de violence la plus arbitraire, à l'Europe dont ce spectacle a rallumé l'indignation. Le Directoire avoit du moins pour lui une espèce de raison

d'état; il soutenoit une guerre malheureuse contre l'Autriche; tous les partis sentoient que la paix de Campo-Formio n'étoit qu'une trêve: la Russie ne dissimuloit point sa partialité pour l'Autriche: les Suisses, abreuvés d'outrages, excédés de vexation, ne pouvoient qu'attendre avec impatience le moment de seconder les premiers efforts de l'Europe contre la France, pour se tirer de leur fâcheuse situation; leur pays couvroit la partie la plus foible des frontières de la France, ils donnoient la clef de l'Italie, et de l'Allemagne. Le Directoire qui s'étoit placé en état d'hostilités permanentes avec l'Europe, ne pouvoit rien faire de plus politique que de s'en saisir.

Mais quel motif, quel prétexte, le Gouvernement Consulaire pouvoit-il alléguer contre la Suisse qui étoit dans sa dépendance absolue? Dépouillée de toutes ses richesses, complètement déarmée, ouverte de tous côtés aux armes de la France, elle n'aspiroit qu'à vivre tranquille sous ses anciennes lois, et à reprendre cette multitude de gouvernements distincts dont l'action extérieure s'affoiblit par leur nombre même. Enclavée entre la France Cisalpine, et Transalpine, elle ne pouvoit songer à prendre parti contre le Gouvernement François sans s'exposer à une destruction inévitable. Pourquoi donc tolérer d'abord les brigandages de quelques paysans séduits qu'il auroit été si facile de réprimer, même sans le secours des troupes Françaises stationnées dans les quartiers où ces insurrections factices éclatèrent? Pourquoi encourager ensuite les deux partis opposés (la nation d'une part, et de l'autre, son prétendu Gouvernement) par des déclarations générales, et par des lettres particulières qui sembloient favoriser chacun d'eux? Pourquoi exciter sur cette conduite ambiguë une guerre civile, qu'une lettre du citoyen Talleyrand auroit prévenue deux mois auparavant avec la même

facilité que le message du Colonel Mameluck Rapp l'a terminée deux mois plus tard? Etoit-ce pour se ménager dans des troubles apparens un prétexte d'agrandissement; ou bien pour se jouer du malheur et des affections d'un peuple opprimé, dont on ne secouroit les chaînes que pour lui en faire sentir tout le poids?

Buonaparte comme général avoit dicté la loi, et très durement, au Souverain du Piémont; à ce Prince qui, malgré sa fidélité scrupuleuse avec laquelle il avoit observé ses engagements, avoit été dépouillé de ses Etats et proféré par le Directoire. Devenu Premier Consul, a-t-il rétabli son propre ouvrage et réparé la perfidie d'un gouvernement qu'il avoit moins de droit que personne de décrier? Non; il a pris le Piémont pour lui-même; il a violé la capitulation positive qui permettoit aux sujets du Roi de quitter leur pays, et de disposer de leurs biens; il a fait au Piémont le funeste présent de la loi d'émigration, il y a confisqué, d'un coup, toute la dotation de l'Eglise et des hôpitaux; en un mot, par un seul décret, il l'a fait jouir de toutes les douceurs du Gouvernement révolutionnaire; et sur après cela, de l'exécration d'un peuple aussi indignement traité, il l'a placé sous le régime des commissions spéciales, des gendarmes, et d'une *division* militaire.

Le Gouvernement Consulaire, force sans doute par la raison d'état, à conserver au dehors ce mode d'action révolutionnaire, a-t-il du moins exterminé les restes du jacobinisme de l'intérieur de la France, où il règne, dit-on, par le vœu, par l'amour, par la reconnaissance du peuple François; où les Préfets de Province, où les Maires de villages demandent au Dieu des Chrétiens de prolonger les jours d'un Musulman, aux dépens de leurs; A-t-il rétabli une espèce de liberté civile et personnelle en France? A-t-il assuré l'indépendance des juges

et par la l'intégrité des jugemens ? A-t-il rétabli le droit de propriété, en ne favorisant pas les ventes des biens séquestrés ; en rendant aux infortunés, que le crime avoit forcés de s'exiler les débris non encore partagés de leur ancienne fortune ! La vie et la liberté des sujets ne sont-elles plus, comme sous la Convention et le Directoire, à la merci d'un gouvernement arbitraire inquiet et défiant ? L'économie, si nécessaire après de si longues calamités, est-elle venue consoler la misère publique ?

Les faits vont vous répondre à ces questions.

Dix huit mille gendarmes armés, font la police. Les tribunaux spéciaux se saisissent de toutes les causes qu'il plait au Gouvernement de leur attribuer. Le Temple et les prisons succursales sont remplis. Les Cyclades furent jadis peuplées d'exilés, les îles d'Elbe et d'Oleron le sont aujourd'hui. La Guyane, la Louisiane, St. Domingue se peuplent momentanément de déportés et de *confiscés* : des dévots viennent d'être ouverts en faveur de ces derniers.

Un grand nombre de forêts, de maisons, et d'autres propriétés particulières étoient séquestrées, et non vendues. Le vœu public et la justice, y rappelloient les légitimes propriétaires. Une nouvelle loi échappée à la rapacité de la Convention et du Directoire, les confisque en masse. Un chef de famille jouissoit d'un bien non contesté ; un de ses enfans émigre : la Convention, le Directoire, et tous ces gouvernemens jacobins qui ont fait place au Gouvernement paternel des Consuls s'étoient attribué la part que pouvoit prétendre un jour ce fugitif qui avoit préféré l'exil à la guillotine. Mais ces mêmes gouvernemens se contentoient de les percevoir annuellement des mains du propriétaire. Le Gouvernement Consulaire vient d'ordonner la vente en masse de tous ces biens que les Gouvernemens

précédents, tout jacobins qu'ils étoient avoient reconnu être des propriétés légitimes sur lesquelles seulement ils prétendoient une portion quelconque, et il a fixé la liquidation de cette portion, en prenant pour lui-même la totalité du prix de la vente, et en inscrivant les propriétaires sur le *grand livre*, comme créanciers de l'Etat pour la part qu'on leur en reconnoit.....

Que les nations assez heureuses pour n'avoir pas été atteintes par la révolution réfléchissent sur cette nouvelle jurisprudence, sur cet amas de lois de sang et de pillage qui constituent le droit public de l'Etat le plus puissant de l'Europe et de tous ceux qui en dépendent, et qu'elles tremblent ! C'est sans doute une grande playe à la morale publique que de s'être familiarisé avec des crimes, dont la répétition ne devrait servir qu'à accroître l'indignation. Mais ce n'est pas de morale qu'il s'agit, c'est le Moi de chaque individu, c'est son propre intérêt qui est attaqué. Ce n'est pas aux lois, aux formes de Gouvernement, c'est à l'universalité des propriétés qu'on en veut. Les premiers ne font que des moyens, le dernier seul est le véritable but ; les loups n'attaquent les bergers que pour dévorer le troupeau.

Mais dira-t-on, Buonaparte n'a laissé subsister de la République que le nom, ou plutôt, il s'est fait lui-même la République. Oui. Mais qu'y avoit-il d'une République en France sous Robespierre, que le nom ? Il y avoit alors des légions révolutionnaires, un comite de salut public et une convention. Il y a aujourd'hui des gendarmes aussi nombreux, des tribunaux spéciaux, et un sénat pour tout approuver, je ne vois dans les formes de l'autorité d'autre différence qu'un titre de plus. Robespierre faisoit guillotiner ; aujourd'hui on déporte ; il y a des gens qui aiment mieux mourir d'un coup de canon que de conspiration.—L'ambition du Directoire n'avoit point de bornes. J'en conviens ;

il avoit reclamé les anciennes limites de la Gaule, sans autres titres que celui de convenance. Bonaparte vient de poser au centre de l'Italie les bornes de son Empire de l'Ouest, et il est à craindre qu'elles ne s'y reposent pas long-temps. Le Gouvernement Consulaire a exterminé d'inignes *jacobins* tel qu'Arena et Ceracchi; il en a même fait transporter 70 autres à Madagascar, pour un acte dont un jugement solennel, a, deux mois après de'clare' convaincu deux hommes d'une faction tout-à-fait opposée, et qui ont été exécutés en conséquence du jugement. Je ne fais point de comparaison; mais qui a jamais cru que Fallien eût cessé d'être jacobin pour avoir contribué à la mort de Robespierre. Mais si le Gouvernement Consulaire a fait périr le jacobin Arena? N'a-t-il pas pris pour ministre le Jacobin Fouche', n'a-t-il pas conservé le ministre favori du Directoire? Mais le Jacobin Jean de Bry, le chef des jacobins, et le tueur Bertrand Barrère, le jacobin Brune, le jacobin Réal, et mille autres que je ne nomme pas, ne sont ils pas dans son sénat, dans son conseil d'Etat, dans les ambassades, Gouverneurs de ses provinces, &c.

Du moins ces jacobins se rattachoient par un nom et par les formes à un genre de Gouvernement connu et adopté par différens peuples dans tous les âges: je veux dire à la république; ils remontoient à une source de pouvoir qui est légitime, lorsqu'elle est complète, réelle et non supposée; lorsqu'enfin elle n'est pas restreinte par des institutions antérieures: je veux dire à la volonté générale. Mais qui pourra assigner à la domination consulaire un autre modèle que celle du Dey d'Alger, un autre principe qu'une force actuellement existente et toujours présente. Les adulateurs à gages disent que cette domination est ce qui convient le mieux aux François. Cette assertion me paroît être le dernier outrage à la nation Française; mais

si cela est; je la plains bien sincèrement d'y être réduite, et je ne me crois point l'ennemi de ma patrie, pour désirer ardemment que mes compatriotes soient un jour en état d'en recevoir un Gouvernement plus doux.

Je viens d'exposer les faits principaux sur cette question si souvent débattue: je m'abstiendrai de prononcer; ce seroit substituer mon jugement à celui de mes lecteurs.

 FOREIGN INTELLIGENCE.

Copy of a Letter from Mr. Gascoigne Member of Parliament from Liverpool, to the Mayor of that city, dated London, March 8, 6 P. M.

"Dear Sir,

"WAR is expected—a message this day from the King to the House of that tendency—Militia expected to be called to guard against invasion—Stocks down 4 per cent.—Mr. PITT it is supposed, will return soon to power. I have time to add no more, it being 6 o'clock.

"J. GASCOIGNE."

LONDON, MARCH 7.

Sir Richard Strachan, according to letters from Gibraltar of the 9th ult. put in there on his way to Malta, with orders for the evacuation of the Island. That such orders have been sent out we stated some time ago.

All doubts upon the subject was removed by the exposition of the state of the French Republic lately published by the French Government. We are anxious to know whether any alteration has been made in the stipulation of the Treaty of Amiens with respect to Malta. We are inclined to believe that no alteration has been made.

An article from Bruffels says, that the expedition intended for Louifiana is now composed of two frigates, one cutter, and fifteen large transports, on board of which the troops are to be embarked, as well as arms, warlike stores of every description, and all the articles that are to be sent for the use of the colony.

The Austrian troops have on a sudden received orders not to quit Passau.

Another Dutch Mail arrived yesterday evening. A letter from Constantinople, by this conveyance, states that a negotiation carried on by the British in favour of the Beys had at last terminated in an arrangement, by which the Beys are to be suffered to live in privacy in a village in Upper Egypt, as subjects to the Porte. In consequence of this arrangement, it is said the Evacuation of Egypt by our troops was immediately to take place. They were to proceed to Malta.

At three o'clock a Cabinet Council was held at the Queen's-House, which his Majesty attended; and there were present the Chancellor of the Exchequer, the Earl of Westmoreland, Lord Hobart, Lord Castle-reegh, Mr. Bragge, &c. The council sat for a considerable time.

The commander of every ship in the harbour of Portsmouth has received orders to repair to Spithead with all possible dispatch.

MARCH 8.

Price of Stocks this day at one o'clock.

3 per cent. Cons. money, 70 3-3 69 1-2 3-4
for April acc. 71 3-4 70 1-4 1-2 5-8. Old
5 per cent. Ann. 101 100 1-2 Omnium 6 5
3-4 dis.

Extract from Bonapart's Statement of the situation of the Republic, presented to the Legislative Bodies, the 22d February, 1803.

" Alexandria and Malta still are

occupied by British troops. Of this, government would be founded in complaining; but it learns that the vessels intended to carry them to Europe are now in the Mediterranean.

" Government has secured the peace of the Continent; and it has reason to hope for the continuance of it by Sea. This Peace is equally necessary and wished for, by all people. For its preservation, Government will do every thing consistent with the National Honor, which is essentially connected with the strict execution of treaties.

" But, in England, Power seems to be disputed by two Parties.—The one, which has concluded Peace, seems determined to maintain it; the other, has sworn an implacable hatred towards France. This fluctuation of opinion, and of councils, displays an attitude at once pacific and menacing.

" During this struggle of Parties, prudential measures are adopted by the Government of the republic. Five hundred thousand men are in readiness to protect and avenge it. Unaccountable necessity (which passions the most disgraceful) imposes upon two nations, whose interests and inclinations combined, equally attach to Peace."

De la diversité des actions et des façons de faire des François, et des Européens, et des Sauvages.

(Extrait de la relation des R. P. Jésuites de 1658.)

Je ne sçay si je me trompe, mais je dirois volontiers, que l'organe de nos sens ressemble en quelque chose à la matiere premiere; qui n'ayant de soy ny beauté, ny difformité, compose neanmoins les plus belles choses, & les plus laides, selon les formes que les Agents leur donnent. Le temperament de nos sens, de quelque costé qu'il vienne, soit de nostre naissance, ou de nos habitudes, leur donne de la pente, ou de l'aueersion; de l'amour, ou de la haine, pour les objets qui leur sont proposez. De cette source, à mon aduis, procèdent la grande diversité qu'il y a entre les

fens des Sauvages, & des François, ou des Europeans : car vous diriez en plusieurs choses, que ce qui est du sucre aux vns, est de l'absynthe aux autres. Commençons par l'odorat.

Il se trouve en ces quartiers de l'Amérique, des animaux, ausquels les François ont donné le nom de Rats musquez, pource qu'en effet ils ressemblent aux rats de France, sinon qu'ils sont bien plus gros et qu'ils sentent le musc au Printemps. Les François aiment beaucoup cette odeur; les Sauvages la rebutent, comme vne puanteur. Ils soignent & se greffent la teste, & la face, avec des huiles, & avec de la gresse, qui nous put comme la charogne: c'est leur musc, leur orangeade, & leur binioin. La rose, l'œiller, le girofle, la muscade, & semblables odeurs, qui nous sont agreables, leur sont fades: & le tabac, qui fait mal au cœur à ceux qui n'ont point accoustumé de le sentir, fait vne des plus grandes de leurs delices.

Pour l'oreille. Encore que les Sauvages se plaisent fort au chant, vn concert de musique leur semble vne confusion de voix: & vne roulade passe parmy eux, pour vn gazouillis d'oiseau. L'auoué que le ramage ne leur est pas desagréable: mais leurs chansons, qui pour estre mornes & pesantes, nous donnent des idées de la nuit, leur semblent iolies, comme l'émail du iour. Ils chantent dans les dangers, dans les tourmens, & dans les approches de la mort: les François gardent, pour l'ordinaire, vn profond silence dans tous ces rencontres. Le sel qui assaisonne toutes les viandes qu'on mange en Europe, les rend ameres au goût des Sauvages. Leur boucan, qui nous est quasi de la suie, leur est fort fauoureux. La communication des vns avec les autres, fait que le palais de quelques François s'accommode au boucan, & celui de quelques Sauvages, aux viandes salées. Il est vray, que iuques icy je n'en ay point veu, qui n'ait été de l'horreur du fourmage de Hollande, des raues, des epiceries, de la moutarde, & de semblables ragoufts. Le me souuiens à ce propos, qu'vn Sauvage s'estant rencontré à table avec des François, comme on auoit seruy de la moutarde, la curiosité de goûter de tous nos mets, sans les connoître, luy fit porter sa cuillier dans ce ragouft; en aiant pris vne assez bonne charge, il l'entonna plus viste dans sa bouche, qu'on ne luy eut appris, comme cela se mangeoit: Dieu sçait s'il appresta à rire à toute la compagnie? C'est vne gloire parmy les Sauvages de bien manger, comme parmy plusieurs Europeans de bien boire: & ce bon homme voulant monstrier la force de son courage, s'efforçoit de faire bonne mine; mais les larmes le trahissoient: il serroit les dents, & les leures tant qu'il pouuoit. Enfin, le peu de bonne mine, & de contenance qu'il auoit, luy échappa, & demoura bien étonné de la force de cette bouillie iaune, comme il

l'appelloit. Pour conclusion, on luy enseigna comme il falloit manger de la mourade: mais il n'a iamais reduit en pratique cette leçon, se contentant de cette premiere experience pour le reste de ses iours. Les saulces, les ragoufts, les saupiquets, qui sont les delices des friends, seroient icy vn petit enfer au gosier des Sauvages.

Encore qu'ils aient le cuir plus tendre, & plus delicat que les François, si on en croit aux lancettes, & à la main des Chirurgiens, qui attribuent cette delicatete aux huiles, & aux gresses dont ils soignent, & dont ils se greffent: si est-ce que ces bonnes gens n'ont point la moleste, ny la delicatete de nos Europeans. Ils trouuent le sommeil plus doux sur vn lit de terre, et sur vn cheuet de bois, que plusieurs personnes sur le duet. Il est vray que l'habitude fait que le ract rebutte la trop grande moleste, trouuant son plaisir, & la satisfaction dans des choses plus dures & plus aspres. L'ay connu des Peres, qui ne pouuoient prendre leur sommeil sur vn lit, pour s'estre accoustuméz à dormir comme les Sauvages: si on leur presentoit, au retour de leur Mission, vne paillasse, ou vn matelas, ils étoient contrainsts, iusqu'à ce qu'ils eussent repris leur premiere habitude, de passer vne partie de la nuit sur le paué de la chambre, pour dormir vn peu de temps plus à leur aise. En vn mot, les Sauvages sont quasi demynuds, pendant l'Hyuer, & les François se couurent le plus chaudement qu'ils peuvent.

Pour ce qui concerne le sens de la veue. Il est tout certain, qu'il est vniuersellement plus parfait chez les Sauvages, que chez les François; l'experience s'en fait quasi tous les iours. S'il faut decouurir quelque chose, les François ne se fient pas tant à leurs propres yeux, qu'aux yeux des Sauvages. Ils les ont tous noirs, & plus petits que les autres. Le me persuaderois volontiers, que l'ascendant qu'ils ont pardeffus nous en cet endroit, prouient de ce qu'ils ne boient point de vin; de ce qu'ils ne mangent ny sel, ny épices, ny autres choses capables de dessecher, & d'alterer le temperament de l'œil. Quoy qu'il en soit de la bonté de leurs veues, il faut confesser, qu'elle trouue souuent de la beauté, où la nostre ne trouue que de la laideur. Ceux qui mettent la beauté d'vn visage dans la proportion de ses parties, & dans la blancheur, & le vermillon qui le couvre, doiuent retrancher la moitié de leur definition, s'ils ne veulent choquer les Afriquains, les Ameriquains, & quantité d'Asiatiques. Mais venons au detail de ce point.

Pour rendre vn visage plus beau en France, on le degresse, on le laue le plus soigneusement qu'on peut; les Sauvages au contraire, l'oiignent & le greffent tant qu'ils peuent, le croiant d'autant plus agreable, qu'il est plus luisant de leurs gresses, ou de leurs huiles.

Pour se rendre difforme dans l'Europe, on se barbouille de noir, de jaune, de bleu : & c'est cela mesme qui fait vn Sauvage beau, & bien agreable. Quant quelqu'un d'eux veut aller en visite, ou assister à quelque festin, ou à quelque danse, il se fait peindre le visage de diverses couleurs, par qu'ilue femme, ou par quelque fille; car c'est l'un de leurs mestiers, aussi-bien qu'autrefois parmy les Luifs : & lors qu'il est bien barbouillé, on le tient vn bel homme; & en Europe, on le prendroit pour vn demon.

En France, les gros yeux, & les lettres plusost ferrées qu'ouuertes, ont de la beauté. En Afrique, les petits yeux, le teint le plus noir, les grosses leures pendantes & renuées, font vn beau visage. En Canadas, les yeux noirs, & le visage gros, à la façon des anciens cesars, emportent le prix de la beauté, & de la grace. En Europe, les dents les plus blanches, sont les plus belles. Les Maures, & les Sauvages nous surpassent en cette beauté : ils ont les dents plus blanches que l'ivoire. En quelques endroits de l'Inde Orientale, ceux qui prennent du Berel, ont les dents rouges, & cette couleur fait vne partie de leur gloire.

En France, les cheveux vn petit blonds, bien saounez, et bien degressez, bien gaussez, & bien annez, sont les plus beaux. Les Neigres les aiment courts, & noirs, et bien crepez. Les Sauvages les veulent longs, roides, noirs, & tout luisans de gresse. Vne tette frisée leur est aussi laide qu'elle est belle en France. Il n'y a rien de si grotesque, comme la perruque des Sauvages. Au lieu de poudre de Cypre, ils mettent sur leurs cheveux bien gressez, le duet, ou la petite plume des oiseaux, & avec ce bel ornement, ils se croient aussi iolis, que ceux qui portent des galants. En effet, cette plume est aussi delicate, que la baue des vers à soie.

On ne fait point le poil à la mode en ce pais-là. Leur fantasie est leur mode. Quelques-uns les portent releuez sur le haut de la tette, la pointe en haut. Il se trouue vne Nation toute entiere, qui se nomme les cheveux réuez, pource qu'ils aiment cette façon de coiffure. D'autres se rasent sur le milieu de la tette, ne portant du poil qu'aux deux costez, comme de grandes moustaches. Quelques-uns découvrent tout vn costé, & laissent l'autre tout couuert. Les moustaches se portent en France aux costez de la tette, les femmes Sauvages les portent sur le derriere, ramassant leurs cheveux en vn petit paquet, qui pend sur leurs espales. Iugez maintenant qui a perdu, ou qui a gagné. Chacun croit sa mode la plus belle. La nostre change souuent en France.

On tient que la barbe donne de la grace, et de l'ornement à l'homme. Cette opinion n'est

pas reçue partout. La barbe est la plus grande difformité que puisse auoir vu visage, en ce nouveau monde. Les peuples de ces contrées appelle les Europeens barbus, par grosseiture. Il y a quelque temps, qu'un Sauvage enuilaçant vn François, avec vne attention toute extraordinaire, et dans vn profond silence, s'écria tout à coup, après l'auoir long-temps considéré : O le barbu ! ô qu'il est laid ! Ils ont si peur de cette difformité, que si quelque poil veut naître de leur menton, ils l'arrachent aussi-tost, pour se delivrer de nostre beauté, et de leur laidetur.

Les Dames en Europe, se plaisent d'être bien coiffées : ce leur est vne grande melance de paroistre la tette nue, et les cheveux épars confusément, sans ordre. C'est l'vne des beautés des femmes de Canadas : elles vont ordinairement la tette nue, et se tiennent pour bien iolies, quand leurs cheveux sont bien luisans, et bien roides de gresse : elles les portent épars sur les deux costés, ramassant ceux de derriere en vn petit faisceau, qu'elles enrichissent de petits grains de leur porcelaine.

La coiffure, en France, distingue les hommes d'avec les femmes. Quand les Sauvages se couurent la tette, toute coiffure leur est bonne : vn homme se seruiroit aussi bien d'vn chaperon qu'vne femme; s'il treuotoit ce bonnet chaud, et commode à sa tête. Il est vray que ceux qui nous fréquentent plus souvent, commencent à distinguer leur coiffure. Les hommes aiment nos chapeaux, ou nos tapabords, et les femmes nos bonnets de nuit de laine rouge; les plus longs, et les plus hauts en couleur, leur semblent les plus beaux. Ils ne sont pas pourtant si scrupuleux, qu'vne femme ne se serve d'un tapabord, et vn homme d'vn bonnet de nuit tout au beau milieu du iour. Si vn garçon se vestoit en fille dans l'Europe, il seroit vne malcarade. En la nouvelle France, la robe d'vne femme n'est point mal sentie à vn homme. Les Mères Virginales, ayant donné vne robe à vne ieune fille, qui sortoit de leur seminaire, le mary qui l'épousa, s'en seruit bientoit après, aussi gentiment que sa femme; et si les François s'en mocquoient, il n'en faisoit que rire, prenant leur gausserie pour vne approbation.

En France. On se perçoit, il n'y a pas long-temps, le bout de l'oreille, pour y pendre vne petite fleur de vanité; l'ouuerture la plus petite estoit la plus gentille. En Canadas, les hommes et les femmes ont les oreilles percées : on les perce aux enfans dès le berceau; et les plus grands trous sont les meilleurs; ils y foyent aisément vn baillon de cire d'Espagne : et non seulement le bas de l'oreille est percé, mais encore le tendon, ou le contour, que les femmes chargent ordinairement de coquillage, qu'on appelle la porcelaine.

En d'autres endroits de l'Amérique, quelques Nations se percent le nez, entre les deux naines, d'où ils font dépendre quelques ioli.

uetez; d'autres enchassent des pierres dans leurs joutes, et d'autres sur leurs lèvres pendantes et renversées, et tout cela pour contenter leurs yeux, et pour trouver le point de la beauté. En vérité, la vue, et le jugement des hommes est foible! Comment se peut-il rencontrer tant d'orgueil, et tant d'estime de nous mesmes dans nos esprits si bigearres et si limités.

On porte, en France, les bracelets au poignet de la main. Les Sauvages les portent non seulement au mesme endroit, mais encore au dessus du coude, et mesme encore aux iambes au dessus de la cheville du pied. Pourquoi ces parties ne meritoient-elles pas bien leur vanité, et leur enlèvement, aussi bien que les autres, puisqu'ils les portent ordinairement dévoués? Diogene vouloit qu'on présentât vne couronne, à celui qui auoit mérité le prix de la course, la prit et luy mit aux pieds et non sur la teste, vouiant honorer la partie du corps, qui luy auoit donné la victoire.

Il n'y a que les femmes en France qui portent des colliers. Cet ornement est plus commun aux hommes de Canadas qu'aux femmes. Au lieu de perles, et de diamans, ils portent des grains de porcelaine diuersement enfilez, des grains de chapelets, de petits tuioux ou canons de verre, ou de coquillage. J'ay veu un Huron porter à son col, une poulie de barque, et vn autre des clefs qu'ils auoient dérobées. Toutes les choses extraordinaires leur sont agréables, pourueu qu'elles ne leur coustent qu'vn sarsin.

Nous coupons nos ongles. Les Sauvages les laissent croistre, si vous les accusez de rusticité, vous ferez condamné par des peuples entiers de l'Inde Orientale, qui nourris-sent leurs ongles tant qu'ils peuuent, pour marque de leur noblesse: voulant témoigner par là, que leurs doigts, embarrassés de les superfluités naturelles, ne sont point propres au travail.

En France. Les hommes et les femmes se font faire des habits assez iustes, pour paroistre plus lestés: les filles particulièrement, font gloire d'estre menues. En Canada tout le monde s'habille au large: les hommes et les hommes portent des robes, qu'ils ceignent en deux endroits au dessous du nombril, et au dessus du ventre, retouffant leurs grandes robes, et les repliant, en sorte qu'ils ont comme vn grand sac à l'entour du corps, dans lequel ils fourrent mille choses. Les mères y mettent leurs enfans, pour les caresser, et pour les tenir chaudement.

Plus les robes des Dames sont longues, et plus elles ont de grace. Les femmes Sauvages le moqueroyent d'vn habit, qui descendoit beaucoup plus bas que les genoux. Leur travail les oblige à suture cette mode.

En Esiope. La cousture des bas de chaus-

se se derriere la iambe, et si les bas ont quelques arrieres point, ou quelqu'autre enrichissement, il est sur cette cousture, et sur les coins. Il n'en est pas de même parmy les Sauvages; la cousture des bas que portent les hommes, est entres les iambes, ils attachent en même endroit de petits ourrages faits de brins de portespice, teins en écarlatte, en forme de franges, ou de papillotes, qui se remouuant les vnes contre les autres dans leur démarche, ont ie ne sçay quelle gentillesse bien agréable. Les femmes portent cet ornement au dehors de la iambe.

Les rats en France, et les fouilliers reuez passent pour les plus beaux; ils passent parmy les peuples, pour les plus laids: pour ce qu'ils sont les plus incommodes. Les fouilliers des Sauvages sont aussi plats, mais bien plus larges que les chaussons d'vn tripot, notamment l'hiver, qu'on les fourre, et qu'on les garnit plainement contre le froid.

On porte les chemises, en Europe, sur la chair; dessous les habits. Les Sauvages les portent assez souuent par dessus leur robe, pour la conseruer contre la neige, et contre la pluie, qui coule bien aisément sur du linge gras, comme sont leurs chemises: car ils ne sçauent ce que c'est de les blanchir.

Quand le bout d'vne chemise sort d'vn habit, c'est vne messeance: mais non pas en Canadas. Vous verrez des Sauvages reueus à la Francoise, d'vn bas d'estame, et d'vne calaque, sans haut de chausse; on voit deuant, et derriere deux grands pans de chemise, sortir de dessous leur calaque. Cela choque les François, et les fait rire: les Sauvages n'en perdoient pas vn petit brin de leur gravité. Cette mode leur paroist d'autant plus gentille, qu'ils prennent nos hauts de chausse pour des entraves. Ce n'est pas que quelques-vns n'en portent quelquefois, par brauerie, ou par gaufferie.

Les bons vieux Gaulois pendoient, le siecle passé, leurs esscarcelles deuant eux. Les François mettent maintenant leurs bourses dans leurs pochettes. Les Sauvages portent leur poche-tte, leur bourse, et leur esscarcelle derriere le dos. C'est vn sac, qu'ils passent à leur col: par le moyen d'vne courroie, dans laquelle ils mettent leur petun, et les autres petits besoins dont ils ont plus ordinairement à faire. Cette poche-tte, ou ce sac, n'a pour l'ordinaire, aucune cousture. Les Huronnes les font aussi aruilement qu'vn ourrage fait à l'aiguille: les Alconquins font souuent d'vne peau toute entiere, d'vne loutre, d'un renard, d'un petit ours, ou d'vn castor, ou de quelque autre animal, si gentiment écorché, que vous diriez qu'il est tout entier: car ils n'ontent ni les dents ny les oreilles, ni les pattes, ni la queue: elles sont une ouuerture au dessus du col, par où elles tirent le corps entier de l'animal, et par où les Sauvages portent la main dans cette

pochette, quand elle est bien séchée et bien passée.

La civilité et l'honnêteté nous ont appris à porter des mouchoirs: les sauvages nous accusent de saleté en ce point: pour ce que nous mettons disent-ils, vne ordure dans un beau linge blanc, et nous la ferrons dans nostre pochette, comme vne chose bien précieuse, et eux la jettent par terre. De là vient, qu'un Sauvage voiant un jour, qu'un François s'éstant mouché, replioit son mouchoir, luy dit en riant; si tu aimes cette ordure, donne moy ton mouchoir, je le rempliray bientôt. Je ne fais pas profession de garder vne grande suite, dans ces bigarreures, elles fontent de ma plume, comme elles se présentent à ma pensée.

Les Romains et quelques Asiatiques, se couchent autrefois sur de petits lits, pour prendre leur repas; leurs tables estoient faites en demylunes. La plupart des Européens sont maintenant assis sur des sieges relevez, se servant de tables rondes ou carrées. Les Sauvages mangent à terre aussi bien que les Turcs, comme font aussi plusieurs peuples de l'Asie. Le monde est plein de variété et d'inconstance, on n'y trouvera jamais de fermeté solide. Si quelqu'un étoit monté sur vne tour assez haute, d'où il pût voir à son aise, toute les nations de la terre; il seroit bien empêché de dire ceux qui ont tort, ou ceux qui ont raison: ceux qui sont sages, ou ceux qui sont fous dans des variétés, et dans des bigarreures si étranges. En vérité il n'y a que Dieu seul de constant, lui seul est immuable, luy seul est invariable, c'est là où il se faut attacher, pour euiter le changement et l'inconstance.

En France. On entre-messe le boir avec le manger. Les Algonquins font tout le contraire en leurs festins: ils mangent premierement ce qu'on leur sert, et puis ils boient sans plus toucher à la viande.

En France. Celuy qui invite ses amis, se met en table, et leur sert des viandes, qu'il a fait apporter: en ce país, le maistre du festin ne mange point, et quelques fois il fait distribuer par vn autre, les mets de son banquet.

Les plats, en Europe, sont mis sur la table, pour donner la liberté à tous les conviez de trancier par où bon leur semblera. Là on donne à vn chacun son met, et sa part. Il semble que Joseph traitant ses freres en Egypte, en fit de mesme; et que Samuel ayant invité Saül, garda la coutume qui regne en ces contrées.

Les François, pour l'ordinaire, parlent beaucoup en table: les Sauvages fort peu, ou point du tout.

C'est vn commun proverbe, que la sauce fait recevoir manger le poisson. Ce proverbe n'est point receu en ce nouveau monde: car vn Sauvage ne scauroit manger de poisson trempé dedans nos sauces. Les François n'aiment pas ordinairement les œufs, s'ils ne sont mollets, Les Sauvages disent que les œufs mollets font encore tout crus: c'est pourquoy ils les font durcir pour les manger.

Les François ont horreur d'un œuf coulis: les Sauvages mangent avec délice, le petit oiseau qui

est encore dans l'œuf. En effet, il est fort délicat. J'ay mangé d'un petit outardeau tiré d'un œuf bien bouilly: la chair estant nettoyée des immondices qui l'environnent, en est très balle, et de très bon goût: pour les œufs coulis, dont il ne se forme- roit aucun pouffin, ils font puants par tout le monde, comme le croy. Je n'en oserois néanmoins quasi affeurer, tant les nez, et le palais des hommes sont différens.

La greffe toute pure fait mal au cœur aux François! Les Sauvages la boient, et la mangent figée. On jette en France l'escume du Pot comme l'excrescent de la viande: les Sauvages la hument, comme vn excellent bouillon, notamment dans leur nécessité.

On lue la viande pour en nettoier le sang, et les ordures: les Sauvages ne la lauent point, de peur d'en perdre le sang, et vne partie de la greffe. On commence ordinairement le dîner par le potage: c'est le dernier mets des Sauvages; le bouillon du pot leur sert de boisson. Le pain se mange icy avec la viande, et avec les autres mets: si vous en donnez aux Sauvages, ils en feront un mets à part, et bien souuent le mangeront le dernier. Ils s'accomodent néanmoins petit à petit à nostre façon.

En la plupart de l'Europe, quand quelqu'un va en visite, on l'invite à boire: parmi les Sauvages, on l'invite à manger.

En France. Les bouchers débitent, et vendent leur viande avec les os, et on la sert ainsi dessus la table: parmi nos Algonquins, les bouchers et les boucheres, qui sont quasi en aussi grand nombre, qu'il y a d'hommes et de femmes, habillent si adroitement un animal, que les os demeurent séparés de la plupart de la chair. Ils ne laissent pas de faire bouillir tout ensemble; mais la viande se présente aux festins, et on donne les os à examiner aux domestiques de celui qui fait le festin. Quand on les a bien sucez; et bien rongez, on ne les donne pas aux chiens, comme on fait en France; ce seroit vn grand mal: pource, disent-ils, que les animaux se rendroient bien plus difficiles à prendre, recevant auis de leurs freres, et de leurs semblables, qu'on donne leurs os aux chiens. C'est pourquoy ils jettent au feu, ou dans la riviere, ou bien ils enterrent les os du castor, de peur que les chiens n'en approchent. Pour les bestes qui n'ont point d'esprit, c'est à dire, qui se laissent pendre aisément, ils méprisent leurs os, les jetent tant à leurs chiens. Ceux qui sont maintenant instruits se moquent de ces superstitions et de ces réveries.

Si les sauvages ne font à la chasse, ou en voiage, leur posture ordinaire est d'être couchés, ou assis à terre: ils ne scauroient demeurer debout; les jambes, disent-ils, leur enflent incontinent. Ils haïssent les sieges plus relevez que la terre: les François tout au contraire, se servent de chaires, de bancs, ou d'escabeaux, laissant la terre, et la litiere aux bestes.

Vn bon danseur, en France, n'agit pas beaucoup ses bras, il tient le corps droit, remue les pieds, si lelement, que vous diriez qu'il dedaigne la terre, et qu'il veut demeurer en l'air: les hommes Sauvages au contraire, se courbent dans leurs danses; ils poussent et remuent leurs bras avec violence, comme s'ils vouloient paistrir du pain: ils

frappent la terre des pieds si fortement, qu'on diroit qu'ils la veulent ébranler, & enfoncer dedans jusqu'au col.

Ceux qui venant de la ville quittent leurs souliers, les mettent en quelque lieu bas, et écarté : les Sauvages les pendent au plus haut lieu de leurs cabanes pour les faire secher.

En France. On porte les enfans sur le bras, ou sur la poitrine. En Canadas, les mères les portent derriere leur dos. On les tient en France le mieux couverts qu'on peut : là ils sont le plus souvent nus comme la main, leur berceau, en France, demeure à la maison : là, les femmes le portent avec leurs enfans : aussi n'est-il composé que d'une planche de cèdre, sur lequel le pauvre petit est lié comme vn fagot.

En France. Vn Artisan n'attend point son paiement, qu'il ne reporte sa besogne : les Sauvages le demandent par avance.

En France. On ne se plaist pas beaucoup de voir tomber de la neige, ou de la gresle : c'est ce qui leur fauter d'aïss les Sauvages.

Ceux qui nauigent dans les vaisseau d'Europe, descendent aux fonds quand il pleut ; les Sauvages au contraire, pour éviter la pluie, se mettent à terre s'enuerfant sur eux, & sur leur bagage leur petit nauire.

Quand un Sauvage prend vn outil pour doler du bois, ou vn couteau pour çuper quelquechose, il porte la main et le tranchant tout au contraire d'vn François : l'vn le porte en dedans, l'autre en dehors.

Les Europeens ne font point de difficulté de dire leurs noms, et leurs qualitez : vous faites une conuision à vn Sauvage de luy demander son nom : si bien que si vous lui demandez comme il s'appelle, il dira qu'il n'en fait rien, et fera signe à vn autre de le nommer.

En France. Vn père mariant sa fille, lui assigne vn dot. Là on donne au père de la fille.

En Europe, les enfans heritent de leurs parens : parmy les Hurons, et leurs qualitez : vous faites une conuision à vn Sauvage de luy demander son nom : si bien que si vous lui demandez comme il s'appelle, il dira qu'il n'en fait rien, et fera signe à vn autre de le nommer.

En France. L'homme emmene, pour l'ordinaire, la femme qu'il épouse, en sa maison : là, l'homme va demeurer en la maison de la femme.

En France. Si quelqu'vn se met en colere, s'il a quelque mauuais dessein, s'il machine quelque mal, ou l'iniurie, ou le menace, ou le chastie : là, on luy fait des presens, pour adoucir sa mauuaise humeur, & pour guerir la maladie d'esprit, & pour reprendre de bonnes pensées. Cette coutume, dans la sincerité de leurs actions, n'est pas mauuaise : car si celuy qui est en colere, ou qui machine quelque mal, estant offensé touche ce present, sa colere, & son mauuais dessein est effacé de son esprit en vn moment.

En vne bonne partie de l'Europe, on s'est ietté dans vn tel excès de ceremonies, & de compliments, que la sincerité en est bannie. Là tout au

contraire, la sincerité est toute nue ; si fon froit estoit abrié de quelques feuilles, l'arbre en seroit plus beau. Au bout du compte, il vaut mieux vivre avec franchise, & jouir de la verité, que de se repaistre de vent, & de fumée, sous des offres des seruices, remplies de mensonge :

Namque magis natura phœet, fuscum odimus comæ.

En Europe. On oste aux morts tout ce qu'on peut, on ne leur donne que ce qui est nécessaire pour les cacher, et pour les éloigner de nos yeux. Les Sauvages tout au contraire, ils leurs donnent tout ce qu'ils peuvent, il les oignent, et les habillent, comme s'ils alloient aux noces, enterrant avec eux tout le bagage qu'ils aimoient.

Les François sont étendus tout de leur long dans leurs sépulchres : les Sauvages en enseveliissant leurs morts, leur font tenir dans le tombeau, la posture qu'ils tenoient dans le ventre de leurs mères. En quelques endroits de la France, on fait tourner la teste au mort, du costé d'Orient : les Sauvages luy font regarder l'Occident. J'ay veu de nouveaux Chrestiens enterrer vn mort, disposer la fosse, en sorte que la teste regardast vers l'Autel de l'Eglise, et cela par deuotion.

Etat des Dépenses de la Province du Bas-Canada, pour l'année 1809, payé par le Receveur Général du Roi, en vertu de Warrants de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur.

EXECUTIF ET POLICE, ET DÉPENSES INCI-
DENTES.

Appointemens.

S. Exc. Robert Prescott, Gouvern. £2000	0	0
S. Exc. R. S. Milnes, Lieutenant Gouverneur	4000	0
William Osgoode au 30 Avril,		
John Elmley depuis le 14 Août,		
P. R. de St Ours, H. Finlay au		
26 Décembre 1801, F. Baby,		
Thomas Dunn, Joseph de Longueuil,		
P. Panet, J. Mc Ill, J. Monk,		
et P. A. De Bonne, depuis le 1er. Juin, Membres du Conseil Exécutif à £100 par an	828	17
Francis Lemaitre, Lieutenant Gouverneur de Gaspé, & Surintendant des Pêches à Labrador, £300-Adjudant Général des Milices Britanniques £91 5	391	5
Le Chevalier George Pownall Secrétaire de la Province	400	0
H. Finlay, Greffier de la Couronne en Chancellerie au 26 Décembre 1801 ; £15 6 10. Inspecteur de la Poste Provinciale £15 6 10	30	13
H. W. Ryland, Secrétaire du Lieutenant Gouverneur £200, Greffier du Conseil Exécutif £400, Greffier de la Couronne en Chancellerie depuis le premier Janvier à £100 ; 82 17 6	682	17

James Stuart, Assitant Secrétaire	182	10	0
Xavier De Lanaudiere Secrétaire et Traducteur Français	200	0	0
Floory Dechambault, Aide de Camp Provincial	182	10	0
Francois Baby, Adjudant des Milices Canadiennes £91 5 0 pour un Ecrivain £60	151	5	0
Henry Caldwell, Receveur General	400	0	0
Thomas Aston Coffin, Inspecteur-General des Comptes	365	0	0
Saml. Holland, Arpenteur Général au 27e. Dec. 1801.	46	16	6
Joseph Bouchette, Deputé Arpenteur General, depuis le 1er Janvier, à £150	124	6	3
Thos Faunce, Officier Naval à Quebec,	100	0	0
James Frost, Capit. du Port à do.	100	0	0
Geo. McBeath, Coll-cteur et yau-geur à St. Jean. £130. et William Lindsay, Senr. Controlleur, £60.	190	0	0
William Fraser, Inspecteur au Cb-teau du Lac,	75	0	0
Mr. Lumotte, Interprete des Sauvages	100	0	0
Phillippe de Rocheblave, au 3e Avril, et Joseph Planté, depuis le 4 Avril Greffier du Papier Terrier	90	0	0
Charles De Lanaudiere, Grand-Voyer de la Province,	500	0	0
G. E. Taschereau, Grand-Voyer du District de Quebec, £150. Surintendant de la Poste Provinciale, à £100. £82 17 6.	232	17	6
R. A. De Boucherville, Grand-Voyer du District de Montreal	150	0	0
John Antrobus id. aux Trois Rivieres	90	0	0
William Lemaistre id. à Gaspé	50	0	0
John Coffin, Inspecteur General des Forêts £200. Inspecteur de Police à Quebec, £100.	300	0	0
Jean Baptiste Le compte Dupré, Inspecteur de Police à Montreal	100	0	0
Robert Haddan, Inspecteur des Cheminées à Quebec	60	0	0
William Martin do. à Montreal	60	0	0
Joseph Le Proust id. aux Trois-Rivieres	15	0	0
	£12198	18	8

Dépenses Incidentes.

Réparations du Chateau St Louis	£598	14	7½
Loyer de l'Evêché à Quebec	£150		
et réparations	193	12	4
Réparations de la Maison du Gouvernement à Montreal	30	6	3
Loyer de l'Office Naval à Quebec	18	0	0
Port de Lettres pour le service public	171	12	5½
Office du Secrétaire de la Province	116	10	1½
Id. Receveur Général	100	0	0
Id. Arpenteur Général	148	11	0
Id. Secrétaire du Gouverneur	281	16	2

Portiers et messagers du Conseil Exécutif	77	0	0
Cotisations sur les Edifices publics	31	15	7
Du Capitaine du Port	46	14	4
Imprimeries	238	5	3½
Dépenses pour la revue des Milices	172	11	11
Idem de l'Office du Greffier de la Couronne en Chancellerie et Officiers Rapporteurs pour deux Elections	16	17	7
Domaine du Roy; Papier Terrier et Secrétaire de la Commission des Lots et Ventes	133	14	6
Pour rembourser des personnes qui avoit fait tirer les lignes des Townships de Aston, Compton et Barford	40	10	0
Commission du Collecteur et Controlleur de la Douane à Québec sur les droits prélevés en vertu d'Actes Prov.	721	12	9
Id. à St Jean	53	5	2
Réparations du Chemin du Grand Portage	49	3	8
Pont sur la Riviere du Loup	108	0	0
Culture du Chanvre en 1801	180	0	0
Hardes, &c. pour les personnes dans la Maison de Correction	21	19	11
	£3550	18	7

JUSTICES.

Appointements.

William Osgoode juge en Chef au 30 Avril £875 17 10. et John Elmley depuis le 15 Août £324 13 3. James Monk, juge en Chef de Montreal a 1100 depuis 15 Août £946 8 6. Thomas Dunn, Jenkin Williams, P. A. De Bonne, P. L. Fane, Isaac Ogden, Arthur Davidson. juges puisnés à £750 chaque. P. L. Deacheneaux £500 et Felix O'Hara £200 juges Provinciaux.	7346	19	7
James Ker juge d'Amirauté.	200	0	0
J. Swell Avocat du Roi £300 L.	500	0	0
C. Foucher Solliciteur £200	100	0	0
William Pollock, Greffier de la Couronne	190	0	0
James Shepherd, Greffier de la Cour d'Appel	190	0	0
James Shepherd, Sheriff à Québec £100. Edwd. Wm. Gray Sheriff à Montréal £100. Henry Blackstone id. aux Trois Rivieres £50. Thomas Man à Gaspé 40l.	290	0	0
J. W. Woolsey, Coronaire à Québec £52 17 7 au lieu d'Honoraires, J. A. Gray id. à Montréal £36	88	17	7
Groliers, inclus 80l. pour les Prisons sous l'acte des Etrangers expiré le 26 juillet.	170	8	0
Interpretes et Crieurs pour les Cours civiles et criminelles	105	17	6
	£8992	2	8

Dépenses incidentes.

A O' Spé	33	0	0
Loyer de la maison de justice à Montréal au 30 Avril	38	5	0
Avocat du Roi, dépenses de voyage £67 10, honoraires £181 11 4	249	1	4
Sheriff à Québec 180l. 8 6 à Mon- tréal 155l. 1 4 Trois Rivières 187 6 8	422	16	6
Greffiers, allouances et services	437	6	11
Connetable à Montréal pour l'exé- cution des Warrants spéciaux	26	18	5
Réparations de la Prison à Québec,	15	19	9
Bois de chauffage et garde de la maison de justice à Montréal	117	4	4
	£1340	12	5

Missionnaires, Ecoles et Hôpitaux.

M. M. Alexr. McDonnell, Mis- sionnaire à St. Regis et Oswega- chie £50. L. G. Le Noir, A- bnakis et St. François, £50; Ant. Renfret, Sault St. Louis, £50; Edmd. Burke, Amherst- burg, £100; Rod. McDonnell, St. Regis, £45; Amiot, Resti- gouche et Baye de Chaleurs £50; Ranvoysé, jeune Lorette, £50; James Jonea des Catholiques dans la Nouvelle Ecosse, £50.	445	0	0
James Tanswell, Maître d'Ecole à Québec, £100; Finlay Fisher, à Montréal, £50; John Fraser, pour loyer d'une maison d'Ecole à Québec, £30; William Nel- son à William Henry, £54; Benjamin Hobson à la Baye des Chaleurs, £25.	259	0	0
L'Hopital Général pour pensions de personnes infirmes £138 9 6½	176	15	0
Hardes pour Id. £38 5 5½			
	£ 880	15	0

Pensions.

William Osgoode ci-devant juge en Chef, pour ses services, £800 par an depuis le premier de Mai	£400	0	0
François Baby, pour ses services, £150 par an, depuis le premier Septembre	23	16	8
Antoine J. Duchesnay, Capitaine dans le Corps Canadien en 1764 £100; Mr. Montifambert, do- 100l Madame Fleurimont veuve du Capitaine Fleurimont, 30l. Madame N. Sevestre pour les services de son mari, 50l. Mr. Ja. Bruyere pour avoir perdu son bras au service 100l. Le Chev. Niverville, pour ses services 50l. Madame veuve McKay, pour les			

services de son mari, 50l. M ^{de} . Dufy, veuve de Mr. Dufy, Colo- ne de Milice à Montréal, mort d'avoir été emprisonné par les ré- belles 50l. Madame Fraser, veu- ve de Simon Fraser, mort dans les prisons à Albany où il avoit été détenu pour sa loyauté 30l. Madame Evans, veuve de Mr. Evans, Enseigne au Corps Cana- dien en 1764 20l. Madame veuve Duverger 20l. Madame Cox, veuve de N. Cox, Ecuier, Lieutenant Gouverneur de Gaspé 100l. Madame Mabane, 100l. Madame Fraser, veuve de Mr. le juge Fraser 120l. Madame M. L. Panet, veuve de Mr J. C. Panet 80l. Madame Walker, veuve de Mr le juge Walker, 120l.	1120	0	0
Mr de Longueuil pour des Dames Canadiennes	67	10	0
Mr Caldwell pour des Pensions et allouances à différentes per- sonnes pour services, et pour des personnes de qualité réduites à l'Indigence	315	12	4
	1526	19	0

*Argent payé conformément aux Appropriations de
la Législature.*

Pour la maison de justice à Québec £2333 5 10½ id. à Montréal, £1645 9 6	3978	15	4½
Pour le Pont de Jacques Cartier,	765	0	0
Pour le Chemin du Haut Canada,	183	15	2
Pour la Culture du Chanvre	450	0	0
Pour le soulagement des personnes dont l'esprit est dérangé	727	0	0
Proportion des Droits perçus dans le Bas-Canada accordée au Haut Canada,	2017	9	0
	£ 8122	16	10½
Dépense de la Législature	2099	4	4½

* * Le tout est en argent Sterling.

*Extract from the List of Premiums
offered by the Society instituted at
London, for the encouragement of
Arts, Manufactures and Commerce
for the year 1802.*

Class 156. Cultivation of Hemp
in Upper and Lower Canada. To

the person who shall sow with hemp the greatest quantity of land in the province of Upper Canada, not less than six arpents (each four-fifths of a statute acre, in the year 1802, and shall at the proper season cause to be plucked the summer hemp (or male hemp bearing no seed) and continue the winter hemp (or female hemp bearing seed) on the ground until the seed is ripe; the gold medal or one hundred dollars.

157. To the person who shall sow with hemp the next greatest quantity of land in the same province of Upper Canada, not less than five arpents, in the year 1802, in the manner abovementioned; the silver medal, or eighty dollars.

158. For the next greatest quantity of land, in the same province, and in a similar manner, not less than four arpents; sixty dollars.

159. For the next greatest quantity of land, in the same province, and in a similar manner, not less than three arpents; forty dollars.

160. For the next greatest quantity of land, in the same province, and in a similar manner, not less than one arpent; twenty dollars. *Certificates* of the number of arpents, the method of culture, of the plucking of the hemp, with a general account whether sown broad-cast or in drills, the expence, soil, cultivation, and produce to be transmitted to the Society, certified under the hand and seal of the governor or lieutenant-governor, with 28lb. of the hemp, and two quarts of the seed, on or before the first Tuesday in November, 1803.

161, 162, 163, 164, 165. The same premiums are extended one year farther. *Certificates*, &c. as before-mentioned, to be transmitted to the Society, on or before the last Tuesday in February, 1804.

166, to 176. Premiums exactly similar in all respects to those held out for the province of Upper-Canada, are also offered for the province of Lower-Canada, and are extended to the same period.

177. Importation of Hemp from Canada. To the master of that vessel, which shall bring to this country the greatest quantity of marketable hemp, not less than one hundred tons, in the year, 1803, the produce of Upper or Lower Canada; the gold medal.

178. To the master of that vessel which shall bring the next quantity, not less than fifty tons; the silver medal. *Certificates* satisfactory to the Society to be produced by the master of the vessel on or before the first Tuesday in February, 1804, to testify that such hemp was grown and prepared in Canada.

MISCELLANEOUS ARTICLES.

Observations on the renewal of the war.

If the war be renewed between Great Britain and France, it will be purely defensive on the part of Great Britain; its object will be security; and events in rapid succession since the Peace of Amiens have made it sufficiently evident that that security will never be obtained till the Legitimate Heir to the Crown of France be placed on the Throne; for every usurper like Bonaparté will be forced to trouble the peace of the world to preserve his power.

Whatever line of conduct his Majesty's Government may finally adopt with regard to the present situation of affairs, they will find difficulties and dangers. The immediate object of the head of the French Government is undoubtedly to establish his power, on a solid foundation: for as it now

stands, upholden by force alone, he knows the uncertainty of the title, and the only means by which he can effect his purpose is by diverting the attention of the French to exterior objects. In peace or war he will find circumstances favorable to his views. In the peace, which he offers to Europe, he flatters the national vanity of the French with gigantic projects of aggrandizement, the humiliation of their rivals, the increase of their consequence and ultimate supremacy; and he hopes, that when the sense of the injustice of his title, will be weakened by time, and when he will have shewn to the nation that he has done more for the glory of France than any of its monarchs they will quietly acquiesce in his being seated on the throne of their Kings. In war, now that the flush of popularity which peace gave him must have worn away he will have little to lose by its renewal on that side; and when engaged in a foreign contest, the martial spirit, the love of glory and attachment to the country which honorably distinguish the national character, will not permit them to separate their interests from that of the Usurper; and at the return of peace, the events of the war will probably have obliterated the memory of events now recent, and long possession will give some appearance of right.

But on a consideration of the relative situation of Great Britain and France for the renewal of the war, and as it is necessary for the preservation of the latter, there can be no hesitation in accepting war rather than the peace offered: at the same time that it is likely to be attended with more danger to the usurper and less to the British Empire than the

Peace, it may by one single defeat, destroy the charm of Consular power and establish the legal heir in possession of the Crown. But it ought to be well understood that the re-establishing the Royal Family can only be effected by the free will and uncompulsive act of the People of France. The experience of the last war ought to be continually before our eyes; and that will tell us, that they will never suffer foreign nations openly to dictate to them a form of Government, or who shall be their Governors.

We are happy, on perusing the newspaper reports of the proceedings in the Court of King's Bench, to find Mr. *Erykine* in Westminster Hall after his return from France, and that he found something in Paris pleasing to an English eye: on a trial relative to an English ship which was seized in the Plata under a suspicion of carrying on an illegal trade with Spanish America, after expatiating with his usual eloquence on the deep root and flourishing state of the commerce and manufactures of this country, which, in spite of war, and all the power which our enemies may exert to prohibit them, still find a vent in every corner of the earth. He said, he felt himself proud when lately in Paris, he saw in every shop English broad cloth, English cottrons, and Aberdeen stockings. Our commerce has its root in the propensities of mankind, and more particularly in the fancies of the female world; "for ever since the days of our mother Eve, it has been found, that sex always longed most for those things which were interdicted and prohibited."

To Correspondents.

If *Asmodeus* would correct the last verses of his "*Ode*" it may appear, with credit to himself. The last verse "*Ma muse e'tant interrompu*" must strike him as perfectly prosaic. Indeed all the concluding verses induce us to believe that his interruption was rather real than poetical.

Ineps will appear in a future number

We shall hold it as a general rule to publish nothing relating to any subject which must ultimately come before a Jury, till after the Trial, when we will be happy to publish an account of any proceedings on the case; and we are persuaded the object of public utility or precedent will thus be equally obtained. We know that a contrary line of conduct is adopted by public papers in England: it is there attended with danger; but we fear, in a small society like this, Juries are too liable to be influenced previous to Trial, without the aid of the press. The risk is theirs; it is of awful consequence, and we would be in nowise concerned in it.

MARCHE'S.

A QUERREC, 7 Mai, 1803.

Farine p. q.	155 à 18s 4d.	Lard par lb.	7 1/2d
Sou - do - -	5s	Suiffe do	6 1/2 à 9d
Pois par minot	5s à 8s 1/2	Beurre en Tin.	1s
Patates p. do.	2/6	Dinde p. coup.	7s
Avoine p. do.	3s	Oies p. do	2s 6d à 4s
Bœuf par lb.	- 5d	Poulets p. do	2/6 à 3s
Do. p. quartier	(point)	Anguilles	5d à 9d
Veau par lb.	6d à 7 1/2d	Morue	5d à 2s 6d
Do en quartiers	2s 6d	Foin par cent	35s à 50s
Mouton p. lb.	7 1/2d	Paille par do	12s 6d à 20s
Do. p. quartier	(point)	Bois p. corde	12s 6d à 15s
Sain Doux do	9d à 1s 3d		
Beef p. Tierce	4 1/2 10s.	Pork p. baril.	5 1/2 10s. 4l.
Pain Blanc	3 lb. 2 onces.	Bis	3 lb. 12 onces 6d.

ORIGINAL POETRY.

ODE

On the 1st of May, 1803.

Rise, O muse, arise and sing,
Hear the tuneful voice of Spring;
Sing the sweet delights of May,
Qu'iff the Zephyrs tepid breeze,
Stretched beneath the shady trees,
Stretched and singing at thine ease;
Whilst around the flowers so gay
With their sweets perfume the air:
Violets deck the purple plain;
Culture nature's nurse so fair
Now o'er spreads the fields again.
Now upon each peaceful vale,
Gentle showers from fleecy clouds,
How unlike the stormy hail
Which the winter tempest broods;
Then all vegetation sleeps
Whelmed by falling weight of snow
Deeply piled in drifted heaps,
Which suspends all life below
And in freezing torpor sleeps.

Now my muse proceed, and sing,
Th' force of vivifying Spring,
And the cheerful voice of May;
Vegetation wakes to day,
With new vigour waked to life,
Now skips the playful lamb, nor fears the
butcher's knife.

In the lofty pine the crow
Bids adieu to frost and snow,
And the soft wood-pigeons throat
Echoes with the murmur'ing note,
Echoes thro' the list'ning grove
To his mate the tune of love;
While the Lark salutes the sun
'Ere his daily course begun;
Philomela charms the moon
With her melancholy tune;
All the feathered tribe so gay,
All salute the first of May,
From the cock with plumed crest,
To the wren upon her nest,
All the feathered tribe so gay,
Salute the God who made the cheerful first
of May;
And shall not man grateful sing
The God, the awful God who made the
cheerful Spring.

Omega.

A REMONSTRANCE WITH A DRUNKARD.

[From Professor Carlyle's Specimen's of Arabian Poetry]

As drench'd in wine, the other night,
LEID from the banquet fallied,
Thus I reprov'd his drunken plight,
Thus he my prudence rallied.

"In bev'rage so impure and vile,
"How can't thou thus delight?"
'My cups,' he answer'd with a smile,
'Are generous and bright.'

"Beware those dangerous draughts," I
cried,
"With love the goblet flows."
'And curst is he,' the youth replied,
'Who hatred only knows.'

"Those cups, too soon with sickness
fraught,
"Thy stomach shall deplore."—
'Then soon,' he cried, 'the noxious
draught,
'And all its ills are o'er.'

"Rash youth, thy guilty joys resign!"
'I will,' at length he said;
'I vow I'll bid adieu to wine—
'As soon as I am dead.'

ODE.

POURQUOI, plaintive Philomèle,
Songer encore à vos malheurs,
Quand, pour apaiser vos douleurs,
Tout cherche à vous marquer son zèle?
L'univers, à votre retour,
Semble renaître pour vous plaire;
Les dryades à votre amour
Présent leur ombre solitaire:
Loin de vous l'aquilon fougueux
Souffle sa piquante froidure;
La terre reprend sa verdure;
Le ciel brille des plus beaux feux:
Pour vous l'amante de Céphale
Enrichit Flore de ses pleurs;
Le zéphyr cueille sur les fleurs
Les parfums que la terre exhale.

Pour entendre vos doux accens
Les oiseaux cessent leur ramage

Et le chasseur le plus sauvage
Respecte vos jours innocens.
Pendant votre ame, attendrie
Par un douloureux souvenir,
Des malheurs d'une sœur chérie
Semble toujours s'entretenir.
Hélas! que mes tristes pensées
M'offrent des maux bien plus cuisans!
Vous pleurez des peines passées;
Je pleure des ennuis présens:
Et, quand la nature attentive
Cherche à calmer vos déplaisirs,
Il faut même que je me prive
De la douceur de mes soupirs.

J. B. ROUSSEAU.

ÉPIGRAMME.

de la Fontaine par lui-même.

JEAN s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant son fonds avec son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire;
Quant à son tems, bien lut le dispenser,
Deux parts en fit, dont il vouloit passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

ÉPIGRAMME.

UN vieil abbé sur certains droits de fief
Fut consulter un juge de Garonne;
Lequel lui dit: Portez votre grief
Chez quelque sage et discrète personne:
Conseillez-vous au Palais, en Sorbonne,
Puis, quand vos cas seront bien décidés,
Accordez-vous, si votre affaire est bonne;
Si votre cause est mauvaise, plaidez.

J. B. ROUSSEAU.

METEOROLOGICAL TABLE, MAY 1808.

Days.	M's Age.	Weather.	Wds	Barometer.		Thermo.	
				Inches.	Degrees.		
				M.	A.	M.	A.
1		high wind	E	29.3	29.3	42	42
2		fine		29.3	29.3	43	46
3		fine		29.5	29.5	36	53
4		fine		29.6	29.6	45	65
5		fine	W	29.5	29.3	48	69
6	☉	rain		29.1	29.1	47	51
7		blk. snow		29.2	29.4	29	30

☉ N. Moon. ☽ 1st. Quar ○ F Moon.. ☾ last ☽.